

AVIS DES SOCIETES

SOCIETE TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT -TUNINVEST-SICAR-

Siège social : Immeuble Iris , Les Berges du Lac -1053 Tunis -

Suite à la réunion de son l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 24 juin 2009, la Société Tunisienne d'Investissement -Tuinvest Sicar- publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
Le Bilan après affectation du résultat comptable,
L'état d'évolution des capitaux propres.

I- LES RESOLUTIONS ADOPTEES

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et le rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve les états financiers arrêtés au 31/12/2008, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces états et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs, quitus entier et sans réserve pour leur gestion de l'exercice clos au 31 Décembre 2008.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de sursoir à la distribution de dividendes en attendant le dénouement du dossier de contrôle fiscal auquel la société a été soumise. A l'issue du dénouement de ce contrôle fiscal, le conseil d'administration procédera à la convocation d'une Assemblée Générale Ordinaire à réunir extraordinairement à l'effet de statuer sur la distribution d'une partie ou de la totalité des reports à nouveau.

Par conséquent, le bénéfice de l'exercice 2008, s'élevant à un million cinq cent vingt et un mille quatre cent quarante quatre dinars et cent quatre vingt cinq millimes (1.521.444, 185 DT) comme suit :

Bénéfice net de l'exercice	1.521.444,185 DT
Auquel s'ajoute	
Le Report à nouveau antérieur	425.268,471 DT
Réserves légales	10.912,412 DT
Le solde au compte « report à nouveau »	1 .935.800,244 DT

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles 200 et suivant du Code des Sociétés Commerciales et statuant sur ce rapport, approuve chacune dédites conventions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide d'allouer la somme de treize mille (13.000) Dinars, aux membres du Conseil d'Administration, en jetons de présence.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du conseil d'administration, et autorise expressément la société pour l'acquisition et la revente en bourse de ses propres actions en vue de réguler leurs cours sur le marché et ce, dans les conditions suivantes :

- 1- la fourchette de cours que le conseil d'administration estime adéquate pour intervenir dans l'objectif de régulation est le suivant :(Seuil bas : 10,000 dinars, seuil haut : 13,000 dinars) ;
- 2- Le nombre d'actions maximum à acquérir est fixé à trente huit mille (38.500) titres soit environ 4% ;
- 3- Le conseil d'administration décide de dédier une somme de cinq cent mille (500 000,000) dinars pour la régulation du cour de l'action ;

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

II – LE BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE (en Dinars)

		31 Décembre	
	<u>Notes</u>	<u>2008</u>	<u>2007</u>
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations financières		4 830 756	4 626 271
Moins : provisions		(860 100)	(315 100)
	3	<u>3 970 656</u>	<u>4 311 171</u>
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u><u>3 970 656</u></u>	<u><u>4 311 171</u></u>
ACTIFS COURANTS			
Autres actifs courants	4	285 706	251 888
Placements et autres actifs financiers	5	3 647 650	2 282 646
Liquidités et équivalents de liquidités	6	350	49 446
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		<u><u>3 933 706</u></u>	<u><u>2 583 980</u></u>
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		4 830 000	4 830 000
Réserves		483 000	414 116
Résultats reportés		1 935 800	454 654
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>7 248 800</u>	<u>5 698 770</u>
Résultat de l'exercice		0	704 786
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	7	<u><u>7 248 800</u></u>	<u><u>6 403 556</u></u>
PASSIFS			
PASSIFS COURANTS			
Autres passifs courants	8	655 562	491 595
TOTAL DES PASSIFS		<u><u>655 562</u></u>	<u><u>491 595</u></u>

II – L'ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES (en dinars)

	Capital social	Réserves légales	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2006	6 279 000	354 597	482 918	707 455	7 823 970
Affectations approuvées par l'A.G.O du 10 Mai 2007		59 519	647 936	(707 455)	-
Dividendes sur le bénéfice de 2006			(676 200)		(676 200)
Réduction du capital approuvée par l'AGE du 10 Mai 2007	(1 449 000)				(1 449 000)
Résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2007				704 786	704 786
Solde au 31 Décembre 2007	4 830 000	414 116	454 654	704 786	6 403 556
Affectations approuvées par l'A.G.O du 9 Mai 2008		57 972	646 814	(704 786)	-
Dividendes sur le bénéfice de 2007			(676 200)		(676 200)
Résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2008				1 521 444	1 521 444
Solde au 31 Décembre 2008	4 830 000	472 088	425 268	1 521 444	7 248 800
Affectations approuvées par l'A.G.O du 24 juin 2009		10 912	1 510 532	(1 521 444)	-
Capitaux propres après affectation	4 830 000	483 000	1 935 800	0	7 248 800